

L'ÉLECTION DU COS C'EST MAINTENANT LES AGENTS DOIVENT S'IMPLIQUER

Les agents ont reçu avec leur paie un courrier qui les informe que les élections du COS se dérouleront le 12 mai. Les candidats doivent se déclarer à la DGS avant le 10 avril. Nous proposons une plateforme revendicative sur laquelle nous appelons les candidats à l'élection au COS à se positionner, et qui permettra de désigner les candidats soutenus par la CGT.

L'élection du COS aura donc bien lieu avant la fin du premier semestre. Certes, ce ne sera pas la fin du premier semestre 2014, comme prévu, mais il n'est jamais trop tard pour faire valoir les droits des salariés et obtenir satisfaction.

Les agents se sont mobilisés, à l'initiative de la CGT, et grâce à cela, la question du COS est enfin remise à l'ordre du jour, comme nous le demandions tous.

Désormais, il faut agir et vite. Nous n'avons que quelques jours pour déclarer les candidatures et seules des personnes - et non des organisations - peuvent se présenter.

La CGT, en premier lieu, appelle tous les agents à participer à ces élections que nous avons obtenues de haute lutte.

La CGT, de plus, propose à tous les candidats au COS de se positionner par rapport à notre plateforme revendicative. Nous appellerons à voter pour les candidats qui nous auront fait savoir qu'ils approuvent cette plateforme et s'engagent à la défendre au sein du COS :

- **Passage de COS en CASC** : il s'agit de passer d'œuvres sociales à de l'action sociale et culturelle. Participation à la lutte nationale pour la reconnaissance des CASC et l'obtention d'un cadre juridique.
- **Subvention de fonctionnement proportionnelle à la masse salariale**. L'objectif étant à terme d'obtenir une subvention correspondant à 1% de la masse salariale, alors qu'à l'époque du dernier COS la subvention était forfaitaire et elle représentait 0,25% de la masse salariale.
- **Organiser des vacances vraiment sociales**, avec des participations au quotient permettant à tous de partir et en particulier à ceux qui ne partent jamais.
- **Favoriser les acteurs du tourisme social** dans nos prestataires et non le secteur marchand. Le partenariat avec *Enpartance* doit être poursuivi (journée à la mer, vacances solidaires, séjours mutualisés...).
- **Développer les activités culturelles pour tous**.
- **Aller vers plus de mutualisation avec les autres COS CASC et CE**.
- **Favoriser le lien social entre les agents en organisant des initiatives conviviales**.

**Nous proposons de rencontrer les agents qui souhaitent présenter
leur candidature aux élections du COS,
sur cette plateforme revendicative,
le 9 avril 2015
à 12 h
au local syndical, au 82bis avenue Pasteur**